

Image not found or type unknown



Litige pour pension alimentaire

Par **velau**, le **30/03/2008** à **11:38**

Bonjour,
Mon ex-mari (divorce en 1995) me demande des factures concernant les enfants (frais d'internat, dépenses diverses) et menace de baisser la pension qu'il verse pour nos deux filles de 16 ans (400 euros par mois). Cette pension n'a jamais été revalorisée alors que sa situation professionnelle a très largement évolué à la hausse.
Suis-je obligée de fournir les factures ? Comment puis-je faire recalculer le montant de la pension ?
Sachant qu'aucune démarche à l'amiable n'est possible, à qui dois-je m'adresser ?
Merci pour ces réponses.